

Nos morts

Autor(en): **C.B. / H.B.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **89 (1938)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOS MORTS.

† **Jacob Müller, inspecteur forestier à Bâle.**

Le 22 février est décédé, après une attaque d'apoplexie, à l'âge de 76 ans, l'inspecteur forestier *Jacob Müller*, lequel avait, deux ans auparavant, demandé sa mise à la retraite.



Jacob Müller, inspecteur forestier, à Bâle
1862—1938.

Originaire du Haut-Klettgau (Schaffhouse), Jacob Müller naquit en 1862 à Löhningen, village situé au pied du Randen. Il passa sa jeunesse en pleine campagne, ce qui ne manqua pas de développer en lui le goût du travail persévérant et l'amour de la nature. Aussi eut-il tôt fait de choisir sa profession. De très bonne heure, soit à l'âge de 21 ans, à peine, il obtint le diplôme d'expert forestier. Et c'est dans son canton d'origine qu'il fit le stage légal, soit chez M. Neukomm, inspecteur forestier à Schaffhouse. Conformément à l'usage alors en vigueur, il commença en automne 1884 un stage d'arpentage chez l'ingénieur Wildberger, à Coire. Ces travaux du géomètre lui donnèrent

l'occasion d'apprendre à connaître aussi bien la « Herrschaft » que l'Engadine. A partir de l'automne 1885 jusqu'en 1887, le défunt fonctionna comme expert forestier dans différentes régions des Grisons.

Après avoir obtenu en 1887, âgé de 25 ans, le certificat d'éligibilité à un poste supérieur, J. Müller fut nommé inspecteur de l'arrondissement de Faido. Peu après, soit en 1891, à la demande de l'inspecteur cantonal Merz, il passe à l'arrondissement de Bellinzone, revêtant en même temps les fonctions d'adjoint à l'inspectorat cantonal. — En 1897, il se marie avec M^{lle} Alma Wild, fille de l'administrateur des forêts de la ville de St-Gall.

Le défunt vécut douze ans au Tessin, dans des conditions difficiles; il apprit à y connaître et aussi à y aimer le pays et ses habitants. Il en garda un souvenir reconnaissant et, dans la suite, ce lui fut toujours un plaisir de passer ses vacances dans son ancien champ d'activité.

En 1899, le canton de Bâle-Campagne dut résoudre la tâche difficile de réorganiser son économie forestière. Le chef de son département de l'Intérieur, M. *Rebmann*, conseiller d'Etat — un ami zélé de la forêt — mis au courant de l'activité déployée par J. Müller dans le Tessin, le fit appeler comme premier inspecteur forestier cantonal bâlois, à Liestal.

A ce moment, les conditions forestières du demi-canton étaient loin d'être réjouissantes. Pour veiller au maintien du rendement soutenu, dans les forêts communales encore non aménagées, la possibilité annuelle fut fixée par expertise. Le service des préposés forestiers fut réorganisé; à plusieurs endroits, un traitement forestier suranné insuffisant, transmis de génération en génération, dut peu à peu faire place à un mode de faire mieux compris. Dans ce travail de redressement, l'inspecteur forestier cantonal Müller fut courageusement appuyé par le conseiller d'Etat Rebmann, qui jouissait d'un grand prestige dans la campagne bâloise. Il n'y a probablement pas de plus bel exemple d'intelligente collaboration, entre le directeur du service forestier cantonal et l'inspecteur forestier cantonal, que celui donné par MM. Rebmann et Müller. Durant cette période, la réorganisation de l'économie forestière du demi-canton de Bâle-Campagne eut lieu de façon exemplaire. Et si, aujourd'hui, ses forêts publiques ont pu être reconstituées de façon très réjouissante, le mérite en revient surtout au patient travail de pionnier fourni par l'inspecteur forestier Müller.

Un an avant la guerre mondiale, M. Müller fut désigné par la municipalité de Bâle-Ville en qualité de successeur de M. Bär, comme inspecteur forestier communal. M. Müller sut s'adapter très bien aux particularités de cette gérance plutôt compliquée, bien que l'étendue des boisés en cause (545 ha) soit peu élevée.

Survint la guerre. A côté de ses fonctions ordinaires, M. Müller dut s'occuper de la fourniture de bois de feu à la ville de Bâle. Ce n'était pas une tâche facile, car il fallut se le procurer dans des régions très éloignées de la Suisse et, partiellement, aussi à l'étranger.

Ce fut pour le défunt un souci constant de constater combien les cessions continuelles de parties du sol forestier de Bâle-Ville, pour des installations permanentes publiques, ne cessaient de réduire l'importance de son domaine forestier. Il ne négligea rien pour lutter contre ce fait regrettable, surtout par l'achat de nouveaux terrains. Et il fit tout son possible pour orienter la population bâloise sur la grande importance, directe et indirecte, de la forêt pour la population d'un centre urbain. Et bien souvent il fit don de ses moments de liberté pour diriger des excursions en forêt, entreprises par des sociétés ou des écoles.

Le tableau de l'activité déployée par M. J. Müller serait incomplet si nous ne signalions les services qu'il a rendus à nos sociétés forestières. Durant de nombreuses années, il fonctionna comme caissier au sein du comité permanent de la Société forestière suisse; celle-ci lui témoigna sa reconnaissance en lui décernant le titre de membre d'honneur. Dès la création de l'Association forestière de Bâle-Campagne, le défunt fit partie de son comité directeur.

Dans sa vie privée, M. Müller a sans cesse fait honneur à sa vocation. Au sein de la Société bâloise des ingénieurs et architectes, il jouissait de la plus haute estime. Ami passionné du chant, il fit partie de la « Basler Liedertafel ».

Sous un extérieur un peu rude et froid, M. Müller cachait un cœur d'or et un caractère aussi bon que compatissant. Et ce lui était toujours un plaisir de pouvoir passer quelques heures dans la compagnie d'amis et de confrères. Aussi bien, tous ceux qui l'ont connu garderont-ils le meilleur souvenir de cette personnalité aussi marquante qu'attachante.

C. B.

(Trad.: H. B.)

COMMUNICATIONS.

La progression des véhicules à gazogène en France.

Les véhicules à gazogène, dont l'intérêt, au point de vue de l'économie nationale et de la défense du pays, n'a plus besoin d'être souligné, se sont répandus beaucoup en France, principalement depuis 1935.

A partir de 1917, le nombre de ces véhicules en circulation s'est accru de façon constante jusqu'en 1929, où il atteignait alors près de 1000 unités. On enregistra ensuite une diminution assez sensible, avec un minimum d'environ 600 en 1933. Mais à partir de cette date, la courbe reprit son allure régulièrement croissante. En 1935, on comptait 1300 véhicules; on en comptait 2500 en 1936 et 4000 en 1937.

Ce développement, très rapide et parfaitement régulier, du nombre des véhicules à gazogène en service en France est très significatif. Il correspond à l'effort qui a été entrepris de différents côtés pour aider à la diffusion d'engins de transport utilisant un carburant essen-